



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

***** Pour les enfants entrant en Petite Section ou en Cours Préparatoire et les nouveaux arrivants*****

Année scolaire 2017/2018

ENFANT 1 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

1 Restaurant scolaire de l'école : lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer en Mairie les dates de repas au plus tard LE 20 DU MOIS précédent

Mercredi -fonctionnement EXCEPTIONNEL pour les enfants ne pouvant être récupérés à 11h30
-Les enfants inscrits devront être récupérés dans la cour de l'école au plus tard à 13H00

Type de repas : standard sans porc sans viande PAI (document à fournir)

2 TAPC du jeudi après-midi : Participera tous les jeudis de 13h30 à 16h30 oui* non

Rappel : pour des soucis d'organisation, l'inscription est enregistrée pour l'année scolaire.

* Si oui : après les activités à 16h30 le jeudi, mon enfant : Est récupéré à l'école sous ma responsabilité
Quitte l'école seul (autorisation écrite à fournir en Mairie)

3 Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Allergies ou affections connues :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) / OBLIGATOIRE en cas d'allergies : oui non

Date du dernier vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite : _____

Votre enfant porte-t-il : des lentilles des lunettes des prothèses auditives

ENFANT 2 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

1 Restaurant scolaire de l'école : lundi mardi jeudi vendredi

planning - la famille s'engage à communiquer en Mairie les dates de repas au plus tard LE 20 DU MOIS précédent

Mercredi -fonctionnement EXCEPTIONNEL pour les enfants ne pouvant être récupérés à 11h30
Les enfants inscrits devront être récupérés dans la cour de l'école au plus tard à 13H00

Type de repas : standard sans porc sans viande PAI (document à fournir)

2 TAPC du jeudi après-midi : Participera tous les jeudis de 13h30 à 16h30 oui* non

Rappel : pour des soucis d'organisation, l'inscription est enregistrée pour l'année scolaire.

* Si oui : après les activités à 16h30 le jeudi, mon enfant : Est récupéré à l'école sous ma responsabilité
Quitte l'école seul (autorisation écrite à fournir en Mairie)

3 Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Allergies ou affections connues :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) / OBLIGATOIRE en cas d'allergies : oui non

Date du dernier vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite : _____

Votre enfant porte-t-il : des lentilles des lunettes des prothèses auditives

ENFANT 3 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

❶ Restaurant scolaire de l'école : lundi mardi jeudi vendredi

planning - la famille s'engage à communiquer en Mairie les dates de repas au plus tard LE 20 DU MOIS précédent

Mercredi –fonctionnement EXCEPTIONNEL pour les enfants ne pouvant être récupérés à 11h30
Les enfants inscrits devront être récupérés dans la cour de l'école au plus tard à 13H00

Type de repas : standard sans porc sans viande PAI (document à fournir)

❷ TAPC du jeudi après-midi : Participera tous les jeudis de 13h30 à 16h30 oui* non

Rappel : pour des soucis d'organisation, l'inscription est enregistrée pour l'année scolaire.

* Si oui : après les activités à 16h30 le jeudi, mon enfant : Est récupéré à l'école sous ma responsabilité
Quitte l'école seul (autorisation écrite à fournir en Mairie)

❸ Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Allergies ou affections connues :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) / OBLIGATOIRE en cas d'allergies : oui non

Date du dernier vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite : _____

Votre enfant porte-t-il : des lentilles des lunettes des prothèses auditives

Représentant légal 1 (nom de la facture) : NOM : _____ **Prénom :** _____

Qualité : père mère Statut des parents : en couple Séparés

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____ Téléphone professionnel : _____

Adresse mail : _____

Représentant légal 2 : _____ **NOM :** _____ **Prénom :** _____

Qualité : père mère Statut des parents : en couple Séparés

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____ Téléphone professionnel : _____

Adresse mail : _____

Régime

Allocataire CAF (régime général) Régime spécial (MSA ou autre) N° allocataire : _____

Assurance

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel dès l'admission à l'école

Nom Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

⇒ Attestation d'assurance en cours à fournir à la Directrice

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant

4 personnes maximum en plus des parents et ce, à l'exclusion de tout mineur. L'enfant sera remis à la personne désignée sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité. Il est indispensable de prévenir le service scolaire de la mairie en cas d'imprévu.

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

Autorisation de sortie

Je n'autorise pas mon (mes) enfant(s) à quitter seul(s) l'école et/ou les activités du jeudi après-midi

J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter seul(s) :

- les activités du jeudi après-midi (TAPC) : à 16h30 le jeudi

- la cantine du mercredi midi : à 13h00

Je soussigné(e), _____ assume la pleine et entière responsabilité de cette demande et décharge la commune de Saint-Marcel de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

Autorisation de la publication de l'image de mon enfant

J'autorise Je n'autorise pas

La mairie de Saint-Marcel à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquelles figurent mon (mes) enfant(s) qui seraient prises dans le cadre des activités périscolaires communales. Celles-ci pourront être reproduites par la mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, supports municipaux ou autre support de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

Tarification

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil Municipal ----- TARIFS 2017 -----

➤ Repas Maternelle : 3,15 € Repas Maternelle « extérieurs » : 3,95 €

➤ Repas Elémentaire : 3,20 € Repas Elémentaire « extérieurs » : 4,00 €

➤ T.A.P : 2,50 € par séance & par enfant – **INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE**

© pensez au **Pass' Jeune** utilisable pour les TAP ou pour des activités extra-scolaires pratiquées par les enfants. C'est une somme de 30 € allouée, sous conditions, par la commune aux enfants de Saint-Marcel.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les services communaux :

Service des affaires scolaires en Mairie 02-32-64-43-22 et/ou le service des Sports et Associations à l'Espace St-Exupéry au 02-32-54-90-88

Déclaration sur l'honneur

Merci de compléter, cocher les cases, dater et signer ce document

Je soussigné(e) _____ représentant légal du (des) enfant(s) :

Enfant 1 : _____ Enfant 2 : _____ Enfant 3 : _____

- Déclare avoir pris connaissance **des conditions de sortie** et m'engage à me conformer au choix mentionné
- Déclare avoir pris connaissance des **conditions de la publication de l'image** de mon enfant
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service scolaire de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale, etc.)
- Déclare avoir reçu, lu et approuvé le **règlement intérieur du restaurant scolaire**.
- Déclare avoir reçu, lu et approuvé les modalités de **fonctionnement des TAP** -Temps d'Activités Périscolaires
- Autorise N'autorise pas la municipalité de Saint-Marcel à prendre toutes les mesures rendues nécessaires (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) par l'état de mon (mes) enfant(s).




Fait à :

Le :

Signature des deux parents :



Conditions de Validité de l'inscription scolaire

-  Les factures relatives à la fréquentation du Restaurant Scolaire doivent être à jour de paiement
-  En cas d'allergie alimentaire, un **Projet d'Accueil Individualisé** doit être impérativement établi préalablement à l'inscription au restaurant scolaire. La demande doit être **formulée auprès de la Direction de l'école** qui enclenche la procédure en lien avec la médecine scolaire et la Mairie
-  Les inscriptions scolaires sont enregistrées pendant les mois de Mars et Avril 2017 :
 - Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 & de 13h30 à 16h30 en Mairie de Saint-Marcel


Pièces à fournir impérativement lors de l'inscription en Mairie :

- Livret de famille
- Pour les parents séparés, jugement ou ordonnance du Tribunal
- Carnet de santé ou certificat de vaccination de(s) enfant(s)
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance, bail, facture edf/gdf/eau, impôts)
- Certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Pour contacter le service des Affaires Scolaires en Mairie de Saint-Marcel

 : 02 32 64 43 22 // Télécopie : 02.32.51.40.81 // Email : scolaire@ville-saint-marcel27.fr

 55 route de Chambray – BP : 2273 / 27950 SAINT-MARCEL